

Réf: Dossier 284740

Avis de constitution

SOCIETE « HALGO AFRICA »

Siège ABIDJAN COCODY ROUTE D'ABATTA  
CARREFOUR COQIVOIRE, Lot 541, Ilot 13

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 08 Jan 2024, et enregistrés au CEPICI le 19 Jan 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « HALGO AFRICA »

Objet : Intégration de solution informatiques et digitales; E-commerce.

Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement a l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Cinq Mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY ROUTE D'ABATTA  
CARREFOUR COQIVOIRE, Lot 541, Ilot 13

Dirigeant(s) M GNAKPA LANDRY ARMEL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-01200 du 08/03/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°14129/GTCA/RC/2024 du 08/03/2024

